



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/2005/4  
14 mars 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE  
Neuvième session, 23-27 mai 2005  
Point 5.3 de l'ordre du jour provisoire

**GROUPE DE TRAVAIL POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE**

**Résumé des principales activités et des faits nouveaux**

**DOCUMENT SOUMIS POUR INFORMATION**

**Note du secrétariat**

La présente note indique les réalisations les plus importantes du Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) en 2004 et donne un aperçu des activités envisagées pour l'exercice 2005-2007. Dans la section 1, le Groupe de travail demande au Comité d'approuver la prorogation de deux sous-groupes et la création d'un nouveau sous-programme sous la supervision directe du WP.8. La présente note complète son rapport (TRADE/WP.8/2005/17), qu'il sera demandé au Comité d'approuver.

On trouvera des informations supplémentaires sur le Groupe de travail à l'adresse Web suivante:  
<http://www.unece.org/ie/wp8/main.html>.

## **1. DÉCISIONS DEVANT ÊTRE PRISES PAR LE COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE À SA NEUVIÈME SESSION**

1. À sa sixième session, qui s'est déroulée en février 2005, le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) a demandé au Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise de prendre les décisions suivantes:

- Rebaptiser l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle «Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle et de la compétitivité», en approuver le nouveau mandat (voir l'annexe I) et proroger celui-ci d'un an (l'annexe II contient un rapport sur les activités de l'Équipe en 2004 et son programme de travail pour 2005);
- Proroger d'un an le mandat de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via l'Internet (on trouvera à l'annexe III un rapport sur ses activités en 2004 et son programme de travail pour 2005);
- Approuver une nouvelle activité sur l'entrepreneuriat et le développement de l'entreprise, qui relèvera directement du Groupe de travail, ainsi que les modifications correspondantes du programme de travail du Comité (voir aussi le document TRADE/2005/20 dans lequel figurent tous les changements qu'il est proposé d'apporter au programme de travail du Comité pour 2005).

2. Le Groupe de travail a également avisé le secrétariat de l'importance cruciale de maintenir les services consultatifs régionaux et le poste correspondant de conseiller régional au titre du programme pour le développement de l'industrie et de l'entreprise.

## **2. RÉALISATIONS EN 2004**

### **2.1 Contribution à la réalisation des objectifs généraux du Comité**

3. Le Groupe de travail a contribué directement à la réalisation des objectifs généraux du Comité en matière de développement de l'industrie et de l'entreprise:

- En servant de cadre pour l'échange de vues et de données d'expérience sur des questions de première importance liées au développement de l'industrie et de l'entreprise, y compris sur l'évolution vers des activités à forte valeur ajoutée;
- En étudiant les meilleures pratiques, en particulier aux fins de la bonne gouvernance d'entreprise, du développement de l'entrepreneuriat et de l'entreprise, notamment via l'Internet, de la promotion d'une économie du savoir, ainsi que de l'adoption de normes et de politiques internationalement reconnues;
- En diffusant des informations utiles au moyen de missions, de manifestations ciblées et de publications;

- En agissant en coopération et en coordination avec d'autres organisations internationales, d'ONG et du secteur privé en vue de favoriser les investissements et les meilleures pratiques en matière de développement de l'industrie et de l'entreprise;
- En organisant des activités de renforcement des capacités dans toute la région et en y participant.

## **2.2 Développement de l'industrie**

4. En novembre 2004, à l'invitation du Gouvernement kazakh, le secrétariat a organisé en partenariat avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) un Forum sur la coopération du secteur public et du secteur privé dans le domaine de la restructuration industrielle, à Almaty. Les participants ont formulé des recommandations à l'intention des gouvernements de pays en transition. Ces recommandations, de même que les documents présentés au Forum, peuvent être consultés sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/ie/wp8/documents/almaty.htm>. Le secrétariat a également rédigé en vue de sa publication un compte rendu du forum régional de novembre 2004 consacré aux aspects sociaux et au financement de la restructuration industrielle, qui résume les principales conclusions de cette réunion. Il collabore aussi à l'organisation du cinquième séminaire «Intersol 2005», qui aura lieu en avril 2005 à Paris.

## **2.3 Développement de l'entreprise**

5. En octobre 2004, le secrétariat a organisé un séminaire sur le thème «Comment les gouvernements et la sous-traitance des grandes entreprises peuvent encourager le développement de l'entreprise via l'Internet». Il a également préparé en vue de sa publication un rapport d'évaluation de l'état de préparation aux transactions électroniques pour le Kazakhstan, ce qui a porté à 15 le nombre total de ces rapports. Le secrétariat a aussi participé à l'organisation d'un atelier de formation sur le développement de l'entrepreneuriat et le secteur des PME dans la République de Moldova (juin 2004) et d'un atelier international sur les meilleures pratiques concernant les systèmes nationaux d'attribution de labels de qualité (novembre 2004). Les deux premiers volumes consacrés à l'entrepreneuriat féminin, intitulés respectivement «Entrepreneuriat féminin dans les pays d'Europe de l'Est et de la CEI» et «Accès des femmes chefs d'entreprise au financement et aux TIC dans la région de la CEE», ont été publiés.

## **2.4 Coopération avec des organisations internationales et des organisations non gouvernementales**

6. Le Groupe de travail collabore étroitement avec certaines organisations internationales, en particulier le Conseil de coopération économique de la mer Noire (CEMN), l'Initiative d'Europe centrale, l'Organisation internationale du Travail, l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

7. Il coopère également avec un grand nombre d'organisations non gouvernementales (ONG), en particulier celles qui s'occupent de la gouvernance d'entreprise et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

## **2.5 Participation**

8. En 2003 et 2004, la participation du secteur privé et des ONG aux activités du Groupe de travail est demeurée forte. Ce secteur et ces organisations s'intéressent tout particulièrement au développement de l'entreprise via l'Internet, à la gouvernance d'entreprise et au développement de l'entrepreneuriat.

## **2.6 Renforcement des capacités**

9. Le projet référentiel pour le commerce électronique, élaboré par l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via l'Internet, vise à organiser et à présenter les données d'enregistrement des sociétés, déjà accessibles grâce aux procédés d'enregistrement nationaux, de façon qu'elles puissent être mises en ligne et consultées à l'aide de logiciels peu onéreux (services Web ou interfaces d'application, par exemple). Ainsi, le projet améliorera la transparence de l'enregistrement des entreprises et contribuera au développement des PME et des transactions d'entreprise à gouvernement. En 2004, l'Équipe a achevé la première étape du projet, qui a consisté à étudier les procédures d'enregistrement d'un groupe pilote de pays. Les étapes suivantes consisteront à étudier de manière plus approfondie les pratiques d'enregistrement des entreprises dans des pays déterminés, à effectuer des études de faisabilité par pays, en particulier dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est, à mettre au point des prototypes pour différents pays et à renforcer les capacités en conséquence. Les activités ne seront exécutées que si les fonds extrabudgétaires sont suffisants.

## **3. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR L'EXERCICE 2005-2007**

10. Dans le cadre du nouveau programme de travail qu'il a adopté à sa sixième session et qui est axé sur l'entrepreneuriat, le développement de l'entreprise, la restructuration industrielle, la compétitivité et l'économie du savoir, le Groupe de travail continuera à contribuer à la réalisation des objectifs généraux du Comité en ce qui concerne la restructuration industrielle et le développement de l'entreprise. Il s'efforcera avant tout d'aider les gouvernements des pays membres de la CEE à créer un environnement favorable ainsi qu'à établir des normes et à élaborer des stratégies efficaces dans ces domaines. Ses activités consisteront notamment à:

- Organiser des forums sur les moyens d'encourager l'entrepreneuriat, notamment un forum sur le thème «Entrepreneuriat: capital-risque et évaluation», prévu pour octobre 2005;
- Encourager la poursuite des échanges de vues sur la restructuration sectorielle et la compétitivité nationale dans les pays en transition (des forums régionaux sur ces thèmes pourraient être organisés en 2005-2006);
- Poursuivre l'établissement de rapports d'évaluation nationaux de l'état de préparation à l'économie du savoir et élaborer un rapport de synthèse sur la situation de l'économie du savoir dans les pays en transition;
- Établir un rapport sur les questions de gouvernance d'entreprise dans les pays développés à économie de marché et les pays en transition.

11. Le Groupe de travail s'efforcera également d'obtenir des fonds extrabudgétaires pour ses activités, en particulier dans les domaines de l'économie du savoir et du développement de l'entrepreneuriat.

#### 4. RÉUNIONS PRÉVUES POUR 2005 SOUS LES AUSPICES DU GROUPE DE TRAVAIL

|                  |  |
|------------------|--|
| 9 février        | Table ronde sur la gouvernance d'entreprise  |
| 9 février        | Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via l'Internet   |
| 9 février        | Séminaire sur le cadre réglementaire pour le développement de l'entreprise via l'Internet dans la région de la CEE   |
| 10 février       | Forum sur l'entrepreneuriat  |
| 10 et 11 février | Sixième session du Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8)  |
| 10 et 11 mai     | Externalisation des TIC dans la région de la CEE: défis et potentialités, Moscou (Fédération de Russie)  |
| 23 mai           | Séminaire sur les tendances actuelles dans les petites et moyennes entreprises de la région de la CEE  |
| 24 et 25 mai     | Forum annuel sur le thème «Quinze ans de réforme du marché dans les pays en transition: nouveaux défis et nouvelles perspectives pour le secteur industriel» |
| 25 mai           | Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle et de la compétitivité   |
| 13 et 14 octobre | Forum régional sur la restructuration sectorielle et la compétitivité des pays en transition, Tachkent (Ouzbékistan) (à confirmer)                           |
| 19 octobre       | Entrepreneuriat: capital-risque et évaluation  |
| 7 novembre       | Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via l'Internet   |
| 8 novembre       | Cadre réglementaire pour le développement de l'entreprise par l'Internet dans la région de la CEE: bilan des progrès accomplis                               |

*Programme susceptible d'être modifié.*

## ANNEXE I

### ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES (SOUS-GROUPE) DE LA RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

#### Mandat

#### Mission

1. L'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle et de la compétitivité a pour mission d'aider les pays de la région de la CEE à encourager la restructuration industrielle et à renforcer la compétitivité de leur économie.
2. À cette fin, l'Équipe de spécialistes:
  - a) Examine l'expérience acquise à l'échelle nationale en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité au niveau des entreprises et de l'industrie et au niveau macroéconomique, au moyen notamment d'instruments comme la restructuration industrielle, la promotion de la recherche-développement et le développement de l'entrepreneuriat dans la région de la CEE;
  - b) Favorise le dialogue entre les gouvernements, le secteur privé, les associations de travailleurs, les milieux universitaires et d'autres parties intéressées au premier chef par la compétitivité nationale;
  - c) Étudie les questions économiques et réglementaires et les questions de politique générale liées à la promotion de la compétitivité et à la restructuration industrielle et adresse aux gouvernements des recommandations à ce sujet.

#### Méthodes de travail

3. Pour remplir son mandat, l'Équipe de spécialistes peut convoquer des réunions et des séminaires spéciaux, lancer des études, organiser des voyages d'étude, aider à organiser des ateliers ou adopter toute autre méthode lui permettant de mener à bien son programme de travail.

#### Organisation

4. Peuvent participer aux activités de l'Équipe de spécialistes les gouvernements, le secteur privé, les syndicats et les experts des milieux universitaires souhaitant contribuer à la réalisation de ses objectifs. Les frais de participation sont entièrement à la charge des membres de l'Équipe.
5. L'Équipe de spécialistes se réunit lorsqu'elle le juge nécessaire. Elle passe en revue les résultats de ses activités et fait rapport au Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise à ses sessions annuelles.

## ANNEXE II

### ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE

#### Rapport d'activité et programme pour 2005

#### I. Réalisations

1. Après la cinquième session du Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (février 2004), le secrétariat a préparé en vue de sa publication le compte rendu du Forum régional sur le thème «Aspects sociaux et financement de la restructuration industrielle», organisé conjointement par la CEE et l'OIT, et tenu à Moscou les 26 et 27 novembre 2003 à l'invitation du Gouvernement russe. La note soumise pour examen, le texte des communications et le rapport sur le Forum régional ont été mis en ligne par le secrétariat et peuvent être consultés sur le site Web du Groupe de travail à l'adresse suivante:

<http://www.unece.org/ie/wp8/documents/novsem.htm>.

2. Pendant la même période, à l'invitation du Gouvernement kazakh, l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle a participé à l'organisation d'un forum sur le thème «Coopération du secteur public et du secteur privé à la restructuration industrielle», qui s'est déroulé les 2 et 3 novembre à Almaty, au Kazakhstan. Cette réunion a été organisée conjointement par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et la CEE, avec l'appui du cabinet de conseil PACC établi en Russie et du projet «Tenir» implanté au Kazakhstan. Le Forum, qui a réuni 104 participants venus de 14 États membres de la CEE, a adopté des recommandations adressées aux autorités centrales, régionales et municipales des pays en transition.

3. Les notes soumises pour examen, le texte des communications, ainsi que le rapport et les recommandations du Forum ont été mis en ligne par le secrétariat et peuvent être consultés sur le site Web du Groupe de travail à l'adresse suivante:

<http://www.unece.org/ie/wp8/documents/almaty.htm>.

4. En novembre 2004, à sa cinquième session, l'Équipe a noté que son programme de travail, adopté à sa première réunion en mai 2002 et approuvé par le Groupe de travail, avait été exécuté. Elle a approuvé la recommandation du bureau élargi du Groupe de travail visant à rebaptiser l'équipe «Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle et de la compétitivité» et à réorienter son mandat en conséquence. Elle a demandé au secrétariat d'actualiser le mandat de l'Équipe et de le soumettre au Groupe de travail à sa sixième session.

5. À sa sixième session, le Groupe de travail, en application de la recommandation formulée par son bureau élargi, a demandé au Comité de rebaptiser l'Équipe, d'approuver son nouveau mandat et de le proroger d'un an.

#### II. Programme de travail proposé pour 2005

6. Le programme de travail présenté ci-dessous est provisoire car il doit être examiné pour approbation par l'Équipe de spécialistes en mai 2005, à l'occasion du Forum du Comité. Cela étant, il est parfaitement conforme au nouveau mandat de l'Équipe.

7. En 2005, le secrétariat publiera le compte rendu du Forum régional de Moscou sur le financement et les aspects sociaux de la restructuration industrielle. Il rédigera aussi en vue de sa publication le compte rendu du Forum qui s'est tenu à Almaty (Kazakhstan) en novembre 2004 sur le thème «Coopération du secteur public et du secteur privé dans le domaine de la restructuration industrielle».

8. L'Équipe prendra les dispositions nécessaires en vue d'organiser, en partenariat avec l'OSCE, un forum régional sur la restructuration sectorielle de l'économie et la compétitivité nationale à Tachkent (Ouzbékistan), si possible en octobre 2005.

9. L'Équipe participera également à l'organisation d'un forum consacré à l'expérience de la Fédération de Russie en matière de restructuration industrielle et de développement de l'entreprise, qui aura lieu concurremment avec la septième session du Groupe de travail en février 2006.



### ANNEXE III

## ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE VIA L'INTERNET

### Rapport d'activité et programme pour 2005

#### I. Réalisations en 2004

1. En 2004, l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via l'Internet a relancé ses travaux et adopté un nouveau programme de travail. À la réunion du 14 mai 2004 de son bureau élargi, elle a décidé de donner la priorité à deux programmes: a) évaluation de l'état de préparation des pays d'Europe orientale et de la CEI à l'économie du savoir (ce qu'il est convenu d'appeler évaluation de l'état de préparation aux transactions électroniques); b) projet référentiel pour le commerce électronique (voir les décisions adoptées à la réunion de mai 2004 du bureau élargi de l'Équipe, à l'adresse suivante: <http://unece.org/ie/wp8/internet/exbu.html>).

2. Le projet visant à évaluer l'état de préparation des pays d'Europe orientale et de la CEI à l'économie du savoir, centré sur les TIC, a été mis en route par la CEE en 2002. En octobre 2004, quatorze rapports nationaux avaient été publiés, lesquels peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://unece.org/ie/enterp/assesreport.htm>.

3. Le projet référentiel pour le commerce électronique a essentiellement pour but de renforcer la confiance dans le commerce électronique et d'accroître ses chances de succès en favorisant le transfert de normes, méthodes, savoirs et bonnes pratiques entre les pays de la région de la CEE. Il s'agit de mettre en place les moyens techniques voulus pour recueillir, stocker et diffuser des informations commerciales fiables sur les entreprises, et de regrouper dans un «répertoire du commerce électronique», des bases de données disparates. La première phase du projet – étude préliminaire des pratiques actuelles en matière d'enregistrement des entreprises dans certains pays de la région de la CEE – a été lancée en septembre 2004. Les résultats préliminaires de cette première phase ont été examinés lors du séminaire sur le thème «Cadre réglementaire pour le développement de l'entreprise via l'Internet: projet référentiel pour le commerce électronique», qui a eu lieu à Genève le 9 février 2005.

4. Le 5 octobre 2004, l'Équipe a organisé un séminaire sur le thème «Comment les gouvernements et la sous-traitance des grandes entreprises peuvent encourager le développement de l'entreprise via l'Internet», qui a réuni des représentants des gouvernements, des entreprises, des milieux universitaires et d'organisations intergouvernementales de 20 pays de la CEE. Les discussions ont principalement porté sur le rôle de l'État dans le développement de l'entreprise via l'Internet (réglementation, administration électronique, etc.), les moyens d'encourager les consommateurs et les citoyens à adopter les TIC, l'impact de la sous-traitance internationale dans le secteur des TIC sur les pays développés à économie de marché et les nouveaux pays à économie de marché, l'avenir des services TIC dans les pays industrialisés et les nouveaux débouchés qui s'offrent aux pays d'Europe orientale et de la CEI. Les participants ont recommandé à l'Équipe de poursuivre ses travaux sur les questions de sous-traitance internationale dans le secteur des TIC. Les documents et les communications présentés au

Séminaire ont été mis en ligne par le secrétariat et peuvent être consultés à l'adresse suivante:  
<http://unece.org/ie/wp8/tsiedsem.htm>.

## **II. Programme de travail proposé pour 2005**

5. À la réunion de son bureau élargi qui s'est tenue à Genève le 9 février 2005, l'Équipe a examiné son programme de travail pour 2005, lequel est parfaitement conforme à son mandat. Les derniers détails du programme seront mis au point lors de conférences téléphoniques en 2005.
6. Deux rapports d'évaluation de l'état de préparation des pays d'Europe orientale et de la CEI à l'économie du savoir seront publiés en 2005.
7. L'Équipe participera à l'organisation du forum annuel de la CEE sur le thème «Quinze ans de réforme du marché dans les pays en transition: Nouveaux défis et nouvelles perspectives pour le secteur industriel», qui aura lieu au Palais des Nations à Genève les 24 et 25 mai 2005. Elle fera un exposé au cours de la deuxième séance qui portera sur les technologies de l'information et de la communication, les secteurs à forte intensité de savoir et la restructuration industrielle.
8. L'Équipe prendra les dispositions nécessaires pour organiser, avec le Gouvernement russe, un forum sur l'externalisation qui devrait se tenir en septembre 2005 à Moscou.
9. Elle poursuivra ses travaux sur le projet référentiel pour le commerce électronique, si elle dispose de fonds extrabudgétaires suffisants.

-----